



Mairie de Montrottier
Département du Rhône

Le Maire,
Michel GOUGET



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2025	1 112 575.30 €	1 473 645,12 €	786 191.62 €	711 388.31 €
Résultats de l'exercice 2025		361 069.82 €	74 803.31 €	
Report de l'exercice 2024		130 417.98 €		766 124.01 €
Résultat cumulé (réalisations 2025 + reports 2024)		491 487.80 €		691 320.70 €
Restes à réaliser à reporter en 2026			170 100.00 €	

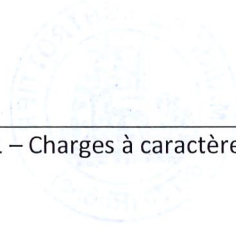
SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants 2025	Variation observée entre 2024 et 2025
Chap. 011 – Charges à caractère général	449 399.96 €	+ 11.33 %
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	447 193.48 €	- 3.32 %
Chap.014 – Atténuations de produits	27 925.24 €	+ 159.31 %
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	127 009.04 €	- 10.20 %
Chap.66 – Charges financières	43 824.63 €	+ 137.14 %
Chap.67 – Charges spécifiques	150.00 €	+ 100.00 %
Chap.68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 440.68 €	+ 100.00 %
Total des dépenses réelles	1 096 943.03 €	+ 5.79 %
Chap. 042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 632.27 €	+ 150.24 %
Total des dépenses d'ordre	15 632.27 €	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025	1 112 575.30 €	+ 6.66 %

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Sortie d'un bien (frais d'acquisition du terrain Masse) – régularisation de l'actif dans le cadre de la vente des parcelles cadastrées AR n°468, 469, 470, 471 et 472



Explications principales aux variations observées entre les dépenses réelles de fonctionnement 2024 et 2025

Chap. 011 – Charges à caractère général	<p>Principales variations significatives : ↗ chauffage urbain et combustibles : 1 mois de facturation supplémentaire / alimentation cantine : recours à un traiteur pendant 6 mois / eau et assainissement : 2 années de facturation suite à un litige en 2024 / entretien et réparations - voiries : recours à une entreprise extérieure pour l'épavage des chemins communaux / charges de copropriété (intégration minorée des charges des Genets) / frais de nettoyage des locaux (augmentation du volume de recours à des entreprises extérieures).</p> <p>↘ énergie – électricité : réseau de chaleur / autres baisses : dépenses liées à l'entretien du parc de véhicules / honoraires.</p>
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	<p>Principaux indicateurs : ↘ personnel titulaire : deux agents sont en disponibilité depuis le 01/09/2025 / Un agent a quitté la collectivité à cette même date – le poste a été supprimé / Un agent est parti à la retraite au 01/07/2025.</p> <p>↗ personnel non titulaire (contractuel) : seuls des agents contractuels ont intégré les effectifs au cours de l'exercice en réponse aux mouvements de personnels observés.</p>
Chap.014 – Atténuations de produits	<p>↗ versement de l'attribution de compensation négative à la CCMDL au titre de 6 échéances de 2024 en sus des échéances normales de 2025 / dégrèvements issus de la contestation du paiement de la taxe d'habitation sur les logements vacants.</p>
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	<p>Principaux indicateurs : ↗ droit des dols : basculement du règlement d'un semestre de 2024 en sus des deux semestres de 2025 / ↘ créances admises en non-valeur et créances éteintes : baisse du montant admis en 2025 / subventions aux associations : (pas de classe verte) / subvention au CCAS : (pas de versement en 2025).</p>
Chap.66 – Charges financières	<p>Remboursement de la totalité des intérêts de la dette contractée au titre du prêt relais ayant été remboursé de manière anticipée au cours de l'exercice.</p>
Chap.67 – Charges exceptionnelles	Titre annulé sur exercice antérieur.
Chap.68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	Provision semi-budgétaire pour dépréciation des comptes de tiers pour des créances prises en charge depuis plus de deux ans et non encore recouvrées.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants 2025	Variation observée entre 2024 et 2025
Chap. 013 – Atténuations de charges	34 289.13 €	+ 299.11 %
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	188 485.70 €	+ 53.54 %
Chap.73 – Impôts et Taxes	84 634.20 €	- 8.10 %
Chap.731 – Fiscalité locale	617 506.00 €	+ 0.51 %
Chap.74 – Dotations et participations	307 630.73 €	- 0.67 %
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	227 238.09 €	+ 56.82 %
Chap.77 – Produits spécifiques	13 861.27 €	+ 43.51 %
Total des recettes réelles	1 473 645.12 €	+ 13.17 %
Total des recettes d'ordre	0 €	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025	1 473 645.12 €	+ 13.17 %

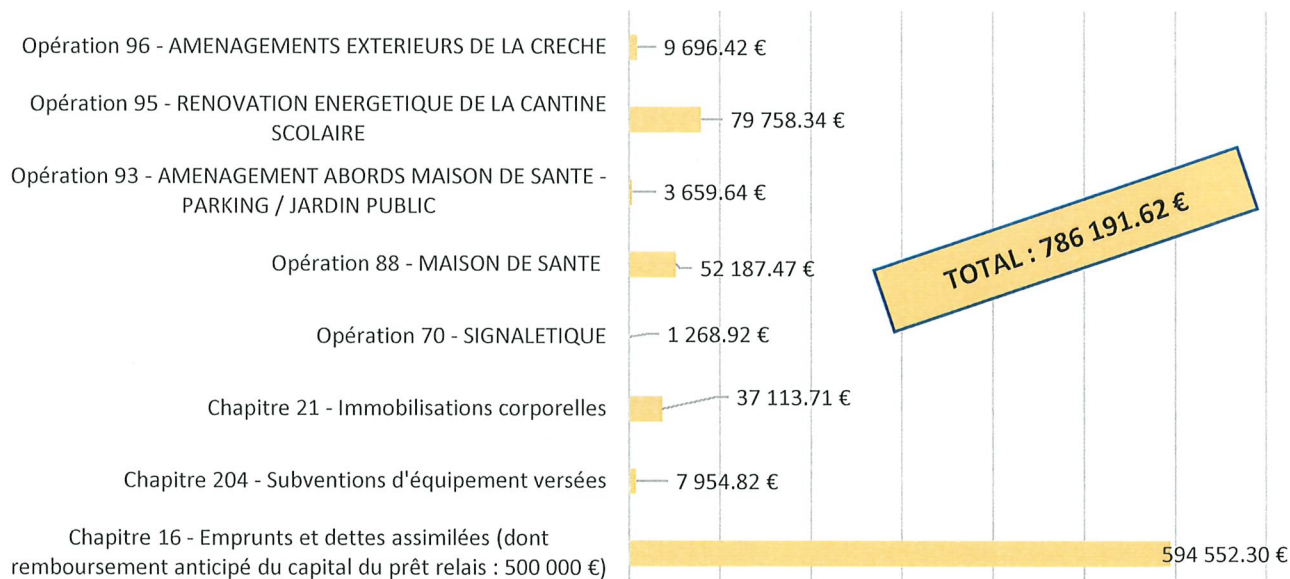
Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026

Explications principales aux variations observées entre les recettes réelles de fonctionnement 2024 et 2025	
Chap. 013 – Atténuations de charges	Principales explications : ↗ des IJ + indemnisations.
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	Principales variations significatives : ↗ Assureur (Sinistres : Cure : 30 267.36 € / tracteur : 625.10 €), CARPA (Procès - école publique - 1 ^{er} versement : 27 970.76 €), SCI MLP (charges de copropriété les Genets 2022 à 2024 : 12 369.91 €).
Chap.73 – Impôts et Taxes	Principales variations significatives : ↘ Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement (- 9.10 %) / Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (- 8.16 %).
Chap.731 – Fiscalité locale	↗ Augmentation mesurée du produit de fiscalité directe locale. Pas d'évolution des taux en 2025. ⇒ Produits issus de la fiscalité directe locale 2025 (616 565 €) : TFPB : 549 260 € TFPNB : 40 987 € TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 20 282 € TH (sur les logements vacants) : 6 036 €. (+ Rôle supplémentaire : 557 €)
Chap.74 – Dotations et participations	↗ Dotation Globale de Fonctionnement (+ 0.34 %) / : ↘ Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (- 53.93 %).
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	↗ du produit des charges locatives / CCMDL (protocole d'accord transactionnel AC : 67 490.02 €) / SYDER (filet de sécurité inflation : 10 339.38 €).
Chap.77 – Produits exceptionnels	Ecriture de cession - frais d'acquisition du terrain Masse - régularisation de l'actif.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses d'investissement réalisées en 2025



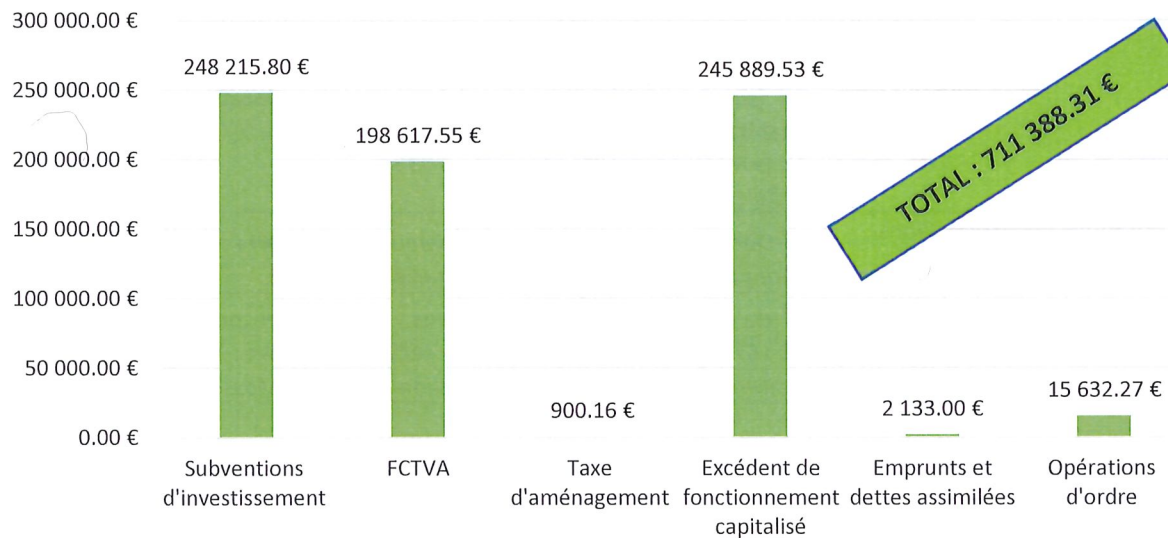
Restes à réaliser à reporter au Budget Primitif 2026

- Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 13 000.00 €
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 44 000.00 €
- Opération 93 – AMENAGEMENT ABORDS MAISON DE SANTE - PARKING / JARDIN PUBLIC : 113 100.00 €

TOTAL : 170 100.00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Répartition des recettes d'investissement 2025



Zoom sur les subventions

Europe – FEADER (100 %) – Maison de Santé – 30 000.00 €

Région AURA – 72 121.60 €

Maison de Santé (10 % - solde) – 20 000.00 € + subvention Fibois (100 %) – 50 000.00 €
Aire de jeux (10 % - solde) – 2 121.60 €

Etat – 110 966.20 €

Maison de Santé – DSIL – solde – 20 % (51 369.00 €)
Réseau de chaleur secondaire – DSIL – solde – 20 % (18 588.80 €)
Rénovation thermique des vestiaires du stade et de la salle Pierre Dupeuble – DSIL – solde – 70 % (34 426.00 €)
Aire de jeux – DETR – solde – 20 % (6 582.40 €)

Département – 35 128.00 €

Rénovation énergétique de la cantine scolaire – 50 % (solde) – (20 000.00 €)
Démolition des deux bâtiments de la Maison Viannay – 50 % – (5 228.00 €)

Amendes de police 2025 – 9 900.00 € - Travaux de mise en sécurité devant la pharmacie.

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE ET CHARGES DE PERSONNEL

Effectifs pourvus sur emplois budgétaires permanents en Equivalent Temps Plein annuel Travaillé (ETPT) au 31/12/2025 :

- **Agents titulaires :**
 - Filière administrative : 2.94
 - Filière technique : 4.39
 - Filière médico-sociale : 0.75
 - Filière culturelle : 0.40

- **Agents non titulaires :**
 - Filière médico-sociale : 0.21
 - Filière technique : 0.28

TOTAL : 8.97

Nombre d'agents occupant un emploi non permanent au 31/12/2025 : 3/ ETPT : 0.13. Emplois occupés : agents de surveillance du temps méridien (2), agent d'animation (1).

Indemnités de fonction 2025 des élus locaux (en € brut)

Maire : 25 452.24 €

Adjoints : 39 066.24 €

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT MONTROTTIER

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2025	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats de l'exercice 2025				
Reports de l'exercice 2024	5 443.18 €		331 930.63 €	
Résultat cumulé (réalisations 2025 + reports 2024)	5 443.18 €		331 930.63 €	
Restes à réaliser à reporter en 2026				

Etat des réalisations de l'exercice : sans objet.

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LA MADELEINE

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice 2025	182 760.78 €	133 347.08 €	13 861.27 €	168 899.51 €
Résultats de l'exercice 2025	49 413.70 €			155 038.24 €
Reports de l'exercice 2024			418 339.97 €	
Résultat cumulé (réalisations 2025 + reports 2024)	49 413.70 €		263 301.73 €	
Restes à réaliser à reporter en 2026				

Etat des réalisations de l'exercice : Intégration des frais d'acquisition du terrain Masse – régularisation de l'actif / Vente des parcelles cadastrées AR n°468, 469, 470, 471 et 472.

LA DETTE COMMUNALE AU 31/12/2025

Structure de la dette bancaire communale au 31/12/2025

⇒ 3 emprunts à taux fixe (A1) – Aucun emprunt classifié à risque selon la charte Gissler

Annuité de la dette 2025

Capital : 594 227.30 € / Intérêts : 43 824,63 € ⇔ **638 051.93 €**

Etat de la dette communale au 31/12/2025

Emprunts et dettes financières divers : 12 717.27 € (cautions)

Emprunts souscrits auprès des établissements de crédits (dette bancaire) : 756 240.84 € (budget principal)

Capital restant dû au 31/12/2025 : 768 958.11 €

Analyse de la dette au 31/12/2025 (budget principal)

Recettes réelles 2025 – budget principal : 1 473 645.12 € - produits de cession (13 861.27 €) = 1 459 783.85 €

Dépenses réelles 2025 – budget principal : 1 096 943.03 €

CAF brute au 31/12/2025 [recettes réelles (diminué du montant des produits de cessions) – dépenses réelles] : 362 840.82 €

CAF nette au 31/12/2025 [CAF brute – annuité en capital de la dette] : 362 840.82 € - 594 227.30 € = **- 231 386.48 €**

En cours de la dette au 31/12/2025 : 768 958.11 €

Capacité de désendettement au 31/12/2025 [En cours de la dette / CAF brute] : **2.12 années.**

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20260312-DE2026-07-1-BF
Date de télétransmission : 19/03/2026
Date de réception préfecture : 19/03/2026